

## FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC \*\*\* LIGUE DU POITOU - CHARENTES

## COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social: 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION des membres du Comité directeur Rochefort, le 8 février 2016

Ordre du jour : Présentation de Roland RIOU

La Présidente remercie les membres du bureau présents. Cette réunion avait pour but de voir la possibilité d'embaucher Roland Riou pour assister Jérôme Pitor lors des regroupements des jeunes et se déplacer sur les TNJ et surtout après sa formation, son recrutement en tant qu'ADS à plein temps en remplacement de Déborah GRIP.

Roland précise que pour les regroupements, il ne souhaite pas être rémunéré puisqu'il y amène ses enfants : des indemnités de déplacement seront pris en charge par le CD17

Dans le cadre de la nouvelle Ligue Philippe Ortuno et Patrick Lebeau se sont rencontrés et ont parlé de l'organisation technique et pratique. L'année prochaine, Philippe servira de tuteur à Roland.

Premier regroupement jeunes avec Jérôme le samedi 13 février. Puis Roland sera en stage de Ligue puis Cheusses.

Pour 2016, il n'y aura pas de salaire à payer car Roland va être licencié : formation (4 500€).et "salaires" seront pris en charge par son entreprise et pôle emploi; il n'aurai pas le droit de toucher un salaire Par ailleurs, pour faire le stage DEJEPS à l'INSEP le CQP est demandé dont la formation coûte 650 € sur une semaine, plus 50 heures à faire.

Les frais de déplacements soit 15 000 kms pour la formation DEJEPS sont importants.

Il doit faire entre 500 à 700 h (à contrôler) soit 26 h par semaine : 1 semaine en formation – 2 semaines sur place etc. Roland doit prendre contact avec la FFTA concernant la possibilité d'intervenir dans le cadre des TAP dès le début de la formation.

Geneviève rappelle les activités propres au CD :

- ▶ PEL
- Groupes jeunes
- Passage dans les clubs pour la formation continue des entraîneurs
- Aide pour jeunes dans certains clubs notamment Aigrefeuille, Virson, Nieul, Jonzac....

Geneviève précise que l'année dernière la Ligue avait rémunéré Déborah qui avait largement participé à l'organisation des TNJ. La question se pose pour cette saison : quels sont les jeunes qui iront aux TNJ ? La Ligue a un budget TNJ.

## Pour cette année :

- > TNJ: Geneviève contacte la Ligue pour savoir qui prend en charge les 38 40 h par déplacement
- Championnat de France géré par la Ligue. Roland sera en période de reclassement et ne pourra pas être rémunéré : envisager des gratifications de stage (400-500€?)
- ➤ Reste les frais de déplacement 15 000 kms soit 5 000 € environ (indemnités kilométriques 0,33 €)
- ➤ Frais réels environ 500 € par semaine pendant 15 semaines soit 7 500 €

Le CNDS pourrait peut-être aider pour l'embauche de Rolland, il faut se renseigner. Pour la saison prochaine, payer les frais de déplacement.

La Présidente fait le point début mars.

La Secrétaire

Fernande Mattéra

La Présidente

Geneviève Freund